

COMMUNAUTÉ EN SANTÉ DU GRAND SUDBURY

ATTENDU QU'une communauté en santé et durable est une priorité stratégique du Conseil municipal du Grand Sudbury;

ATTENDU QUE l'élaboration d'une initiative Communauté en santé est un vaste projet nécessitant des initiatives qui doivent faire appel au dévouement et à la collaboration de bon nombre d'experts locaux;

ATTENDU QUE la mise en oeuvre de la Stratégie sur les communautés en santé a débuté par la nomination d'un cabinet Communauté en santé et le choix de quatre organismes responsables pour représenter les piliers de la Stratégie sur les communautés en santé;

ATTENDU QUE les organismes choisis ont une expertise et un mandat semblables qui cadrent avec les objectifs du modèle de la Communauté en santé;

ATTENDU QUE les conseils de santé ont reçu le mandat de promouvoir la santé, notamment par la promotion d'un mode de vie sain et de la vie active;

ATTENDU QUE le Conseil de santé de Sudbury et du district adoptent une vision de communautés en meilleure santé où le SSPSD joue un rôle clé et inclut dans ses priorités stratégiques le besoin d'intensifier les partenariats en vue d'aborder les questions de santé publique, le besoin de créer d'autres liens avec les voisinages et les communautés, et le besoin d'augmenter les voix communautaires quant à la santé publique;

ATTENDU QU'il faut de multiples stratégies de politiques et de soutien agissant de concert pour apporter un changement positif durable en matière des niveaux d'activité physique, de salubrité des aliments et de nutrition, et des résultats de santé améliorée qui en résultent;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de santé de Sudbury et du district prendra la direction dans un rôle de « champion » du pilier du mode de vie sain et de la vie active, et, à cette fin, encouragera l'établissement et le maintien de partenariats communautaires englobants;

ET QUE le Conseil de santé de Sudbury et du district appuie officiellement la Charte des communautés en santé de la Ville du Grand Sudbury.